

Former une main-d'œuvre  
qualifiée et productive

## Renforcement des compétences essentielles

Pour vous aider à développer vos  
compétences professionnelles

### Autres brochures dans cette série

- ▶ Apprentissage et qualification professionnelle des métiers et professions
- ▶ Apprentissage en cours d'emploi
- ▶ Emploi jeunesse
- ▶ Renforcement des compétences essentielles
- ▶ Fonds de développement de l'alphabétisation communautaire
- ▶ Contributions aux projets culturels
- ▶ Services d'aide à l'emploi
- ▶ Transition après les études
- ▶ Amélioration des compétences individuelles
- ▶ Partenariats locaux de développement du marché du travail
- ▶ Aide à l'apprentissage pour les personnes handicapées
- ▶ Aide au travail indépendant
- ▶ Formation en cours d'emploi

### Centres de perfectionnement professionnel des TNO, Centre de services Canada-TNO

#### Fort Simpson

Deh Cho Hall, 2<sup>e</sup> étage 695-7338 Fax 695-7351

#### Fort Smith

Édifice Sweetgrass 872-7425 Fax 872-4507

#### Hay River

Palais de justice 874-5050 Fax 874-5062

#### Inuvik

Édifice Mack Travel, 1<sup>er</sup> étage 777-7365 Fax 777-7218

#### Norman Wells

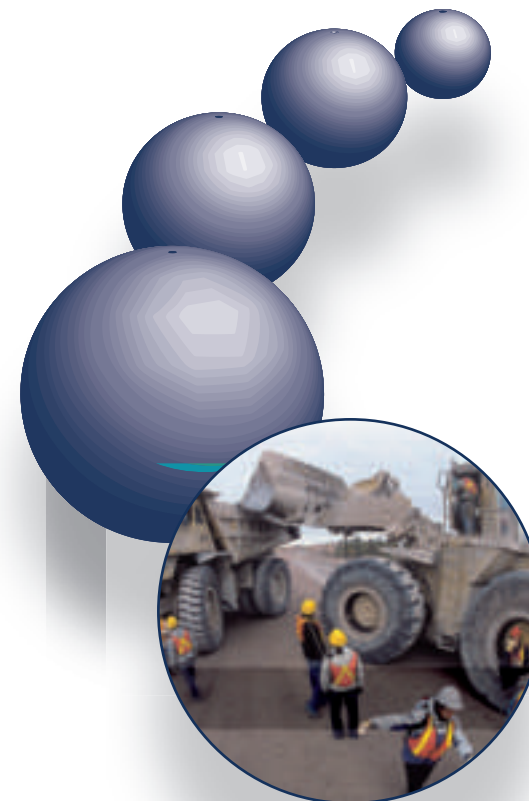
Town Square 587-7120 Fax 587-2612

#### Yellowknife

Édifice Greenstone 766-5100 Fax 873-0423

[www.ece.gov.nt.ca](http://www.ece.gov.nt.ca)

[www.jobsnorth.ca](http://www.jobsnorth.ca)



## Qu'est-ce que le Renforcement des compétences essentielles?

Le Renforcement des compétences essentielles (RCE) offre de la formation à court terme pour aider les particuliers en chômage à retourner au travail rapidement.

Le programme du RCE peut fournir de l'aide financière aux apprentis qui suivent de la formation technique.

## Suis-je admissible?

Pour être admissible au programme, vous devez :

- ▶ recevoir des prestations d'assurance-emploi (AE) ou avoir été prestataire d'assurance-emploi au cours des trois à cinq dernières années;
- ▶ être un résident des TNO;
- ▶ avoir rempli Plan d'action sur la carrière ou Plan d'apprentissage pour le retour au travail;
- ▶ avoir besoin de formation professionnelle ou de base pour retourner aux études;
- ▶ être étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement désigné.

Les apprentis inscrits des TNO peuvent demander de l'aide financière par l'entremise du programme du RCE.

## Ma contribution

On s'attend à ce que vous contribuez financièrement à votre formation.

Le montant de votre contribution varie selon vos besoins.

## Aide financière

Vous pouvez être admissible à ce qui suit :

- ▶ Frais de scolarité
- ▶ Livre/matériel
- ▶ Frais de subsistance
- ▶ Garde d'enfant à charge
- ▶ Aides spéciales (si vous avez un handicap)
- ▶ Transport
- ▶ Équipement spécial

Vous pourrez continuer de toucher des prestations d'assurance-emploi.

## Durée du programme

La durée du programme ne peut dépasser 52 semaines.

## Comment présenter une demande

Pour plus d'information, communiquez avec le centre de perfectionnement professionnel de votre région.

